



**FICHE
D'INSCRIPTION**
ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

**DATE
LIMITE
D'INSCRIPTION**
le 11 OCTOBRE 2019

VACANCES D'AUTOMNE 2019

4 à 13 ans dans l'année civile d'inscription

INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA CHARPRAIE

	<u>REPRÉSENTANT LÉGAL 1</u> Se désigne comme payeur et destinataire des factures	<u>REPRÉSENTANT LÉGAL 2</u>
NOM
PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL-VILLE
TÉL. DOMICILE
TÉL. PORTABLE
E-MAIL@.....@.....
PROFESSION
NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR
TÉL. TRAVAIL

En cas de garde alternée et partage des frais, chaque parent doit remplir 1 fiche d'inscription.

Les tarifs sont fonction du quotient familial.

Accueil de Loisirs - Tarif Journée

TOURS	HORS-TOURS
entre 3,50 € et 15,70 €	entre 19,90 € et 32,10 €

Un tarif spécifique pourra être appliqué pour les enfants bénéficiant d'un P.A.I. (allergies alimentaires, diabète, ...).
Pour plus de détails, reportez-vous au règlement intérieur et financier en vigueur.

Pour calculer le tarif :

- Je fournis une attestation CAF récente et autorise la conservation des données me concernant.
- Je communique mon n° allocataire CAF
et autorise la consultation et la conservation des données me concernant.
- Si non allocataire CAF, je transmets mon dernier avis d'imposition et la fiche quotient familial complétée au guichet.

À défaut, le tarif maximum est appliqué.

Pièces à remettre lors de l'inscription :

- ▶ Décharge de responsabilité,
- ▶ Fiche sanitaire (se munir du carnet de santé de l'enfant).

**DOSSIER À REMPLIR
ET À REMETTRE AU
PÔLE FAMILLE ÉDUCATION**
Guichets n°17 et 18

VILLE DE TOURS

Guichets d'accueil du Pôle Famille Éducation
1 à 3 rue des Minimes
37926 TOURS CEDEX 9
Téléphone : 02 47 21 65 76
pfe.accueil-familles@ville-tours.fr

Cochez les périodes d'inscription pour chaque enfant.

ÉTAT CIVIL DE L'ENFANT		1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
Nom(s)				
Prénom(s)				
Date(s) de naissance				
Ecole				
Classe				
P.A.I. (allergies alimentaires, diabète,...) AEEH (reconnaissance handicap)		P.A.I. <input type="checkbox"/> AEEH <input type="checkbox"/>	P.A.I. <input type="checkbox"/> AEEH <input type="checkbox"/>	P.A.I. <input type="checkbox"/> AEEH <input type="checkbox"/>
Vacances d'automne 2019	du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre (5 jours)			
	du lundi 28 octobre au Jeudi 31 octobre (4 jours)			

LISTE DES SITES D'ACCUEIL : ouverts de 8h à 8h45 et de 18h à 18h30 pour un départ à 8h45 et un retour à 18h

TOURS NORD

- Élémentaire Jules Verne - 4 rue de Honfleur
- Élémentaire Jean de la Fontaine - 59 rue du Colombier

TOURS SUD

- Élémentaire Jean Giraudoux - 1 rue Bellini
- Site Charpraie – 8 rue de la Charpraie à Chambray-lès-Tours

TOURS CENTRE

- Élémentaire George Sand - 9 rue Delpérier
- Primaire Buisson-Molière - 1 rue Molière
- Primaire Raspail - 1 place Raspail

SITE D'ACCUEIL CHOISI DANS LA LISTE

Le choix du site est déterminé au moment de l'inscription.

Avez-vous besoin d'une attestation de présence/paiement ? OUI NON

(pour obtenir une participation éventuelle de votre comité d'entreprise ou comme justificatif de frais de garde pour la prochaine déclaration de revenus)

J'autorise OUI NON

la publication de l'image de mon (mes) enfant(s) dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs sur les supports suivants notamment : journaux et brochures d'information municipale, site internet de la ville de Tours, reportages télévisés ayant pour objet la communication de la ville de Tours et des services publics, dans le monde entier et pour la durée légale des droits.

Je certifie avoir souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile pour mon (mes) enfant(s) :

Nom de l'assurance..... N° du contrat :

J'autorise en cas d'accident, à l'occasion duquel le nom de mon enfant pourrait être mentionné de quelque manière que ce soit, la communication du rapport d'accident en intégralité, y compris avec les mentions de mes coordonnées, aux assureurs en charge de la gestion de l'accident, à leur demande expresse.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et financier 2019-2020, relatif à cette activité, et à le respecter.

Il est consultable et téléchargeable sur tours.fr

Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'(des) enfant(s) à inscrire :

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, notamment **l'adresse de mon domicile** ;
- m'engage à signaler par écrit tout changement dans ces renseignements qui interviendrait au cours de l'année scolaire.
- m'engage pour le compte de tout autre titulaire de l'autorité parentale.
- autorise le personnel de la Ville de Tours à faire pratiquer toute intervention et soins d'urgence et/ou hospitaliers, aux enfant identifiés sur la présente fiche.

INFORMATIONS

Pour les vacances d'hiver, téléchargez sur www.tours.fr
la fiche d'inscription ou venez la retirer dans les mairies
du 6 janvier au 7 février 2020

TOURS, le

Signature obligatoire,